



L'ensemble des organisations syndicales représentatives des fonctionnaires appelle à la grève et à une manifestation le 22 mai prochain.

L'USAC-CGC a toujours laissé la liberté de conscience à ses adhérents.

Elle constate cependant, pour la déplorer profondément, la dégradation du dialogue social entre les pouvoirs publics et les fonctionnaires, la volonté d'accélérer des réformes qui, concertées, pourraient améliorer le service public et la vie des agents publics.

L'adjonction d'une partie relative aux fonctionnaires dans la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel pose question.

Pourquoi se précipiter, si ce n'est pour pouvoir modifier les textes relatifs aux emplois fonctionnels ? Y a-t-il une telle urgence à faire évoluer les règles statutaires relatives aux périodes passées dans le privé pour l'encadrement supérieur?

Nous vous invitons à consulter le site de la fédération des services publics CGC pour avoir toutes les actualités sur la mobilisation des fonctionnaires et l'état des discussions avec la DGAFP et le ministère compétent.

www.cfecgcfp.org/